



ACTION SOCIALE : EN DIRECT D'AGRAF

Le 17 septembre 2011 :

REFONTE DE LA GRILLE TARIFAIRE : LES RESERVES RESTENT AU FRAIS

Compte tenu des revalorisations indiciaires, des reclassements et de la refonte de la grille indiciaire, SOLIDAIRES FINANCES avait demandé dès 2010 la tenue d'un groupe de travail sur la refonte de la grille tarifaire AGRAF avec la révision des seuils des diverses tranches.

SOLIDAIRES FINANCES a obtenu lors du GT du mois de novembre 2010 et voté lors de l'Assemblée générale suivante, une avancée significative avec la fixation du seuil de la première tranche à l'indice 416 au lieu de l'indice 393 comme dans la grille antérieure.

Au cours de ce GT tenu en novembre 2010, SOLIDAIRES FINANCES avait également demandé un relèvement du seuil de la tranche afférente à l'indice terminal des inspecteurs (12^{ème} échelon) qui ont eu à supporter une augmentation substantielle du coût du repas de plus de 1 euro.

SOLIDAIRES FINANCES est revenu plusieurs fois à la charge pour réouvrir le dossier de la refonte de la grille tarifaire AGRAF dans sa globalité.

A l'issue des deux derniers groupes de travail, une demande de SOLIDAIRES FINANCES a été acceptée sur le nouveau seuil de la tranche 1 de la grille qui sera fixé en 2012 à l'indice terminal du nouveau 8^{ème} échelon du « C », soit l'indice 430.

Cette proposition sera soumise au vote de la prochaine assemblée générale du mois de décembre prochain.

Pour le reste, les demandes formulées par SOLIDAIRES FINANCES sur la fixation des seuils des autres tranches ne sont pas d'actualité en 2012. SOLIDAIRES FINANCES dénonce le manque de réalisme d'AGRAF qui a engrangé des réserves de plusieurs millions d'euros depuis plusieurs années et qui ne les redistribue pas aux agents sous la forme d'aménagements de la grille tarifaire.

Les demandes de relèvement du seuil de la tranche 3 (catégorie A) de l'indice 642 à 659 pour un coût de 65 700 euros et du relèvement du seuil de la tranche 2 (catégorie B) de l'indice 467 à l'indice 562 pour un coût de 443 097 euros n'ont pas été retenues alors même qu'un excédent de 700 000 euros a été constaté au cours de l'exercice 2010.

POUR SOLIDAIRES FINANCES, C'EST INACCEPTABLE, LES RESERVES ACCUMULEES DOIVENT ETRE REDISTRIBUEES AUX AGENTS

D'après les infos communiquées au cours de ce GT, les travaux de PAGANINI devraient débiter le deuxième semestre 2012, SOLIDAIRES FINANCES a demandé la mise en place de deux caisses, compte tenu de la fréquentation de ce restaurant avec la présence de stages permanents. Les travaux du restaurant DAUMESNIL débiteront également au deuxième semestre 2012.

SOLIDAIRES FINANCES s'est félicité de sa démarche qui a porté ses fruits suite aux aléas du fonctionnement du restaurant BERLIOZ.

SOLIDAIRES FINANCES a soulevé le problème de l'attente au restaurant BANQUE compte tenu de la présence de plus en plus importante d'agents finances mais aussi d'agents de plus en plus nombreux d'autres administrations. SOLIDAIRES FINANCES a demandé le réexamen des conventions signées avec ces autres administrations pour ne pas pénaliser les agents finances fréquentant ce restaurant.

**AVEC LES REPRESENTANTS DE SOLIDAIRES FINANCES DANS LES INSTANCES DE L'ACTION SOCIALE,
ETRE BIEN INFORME POUR MIEUX SE DEFENDRE**

LE 20 OCTOBRE, VOTEZ SOLIDAIRES FINANCES AU CTM
(Bulletin et enveloppe blanche)